

Cette fiche pratique vous indique comment rédiger une demande anticipée en cas de chirurgie programmée.

1 Créer le dossier sanitaire

Deux cas possibles :

1. Soit, j'ouvre une demande en cours concernée par une demande anticipée dans **TDB Prescripteur**
2. Soit, je crée un nouveau dossier.



Se référer à la fiche pratique « **Créer un dossier** » (FP_VT_S08).

Deux méthodes pour indiquer une demande anticipée sur le dossier :

- Soit renseigner sur le **volet Admin. & social**,
- Soit dans **Actions sur le dossier**.

2 Compléter les données obligatoires dans les différents volets

Lors de la création d'une demande anticipée, il sera obligatoire de compléter les volets suivants :

- Orientation
- Administratif et social
- Service demandeur

Les données des volets suivants, ne seront à compléter en intégralité que lors de l'hospitalisation du patient :

- Médical
- Soins et projets

Dans le cas particulier d'un dossier « anticipé », pour les volets « Administratif et social », « Médical » et « Soins et projet » :

- Si le volet est **vide**, alors la batterie sera **vide** et de couleur **grise**
- Si le volet est **non validé**, alors la batterie sera **pleine** et de couleur **grise**
- Si le volet est **validé**, alors la batterie sera **pleine** et de couleur **verte**

Contenu du dossier		
ORIENTATION		31/05/2024 +
VOLET MEDICAL		
VOLET SOINS ET PROJET		
VOLET ADMIN. & SOCIAL		31/05/2024 +
SERVICE DEMANDEUR		31/05/2024 +
PIECES JOINTES (0)		



NB : Pour que la demande ViaTrajectoire soit considérée comme anticipée, une procédure doit être appliquée et est expliquée ci-dessous.

3 1^{ère} méthode : Dans le volet Admin. & social

Ouvrez le dossier concerné pour tracer la demande anticipée, la complétude du dossier est la même, sauf dans le volet **Admin. & social**.

Contenu du dossier		
ORIENTATION		31/05/2024 +
VOLET MEDICAL		
VOLET SOINS ET PROJET		
VOLET ADMIN. & SOCIAL		31/05/2024 +
SERVICE DEMANDEUR		31/05/2024 +
PIECES JOINTES (0)		

Dans le dossier, volet **Admin. & social** au niveau de la partie **Prise en charge des soins ou du séjour, aides financières**, trois choix possibles : En cours d'hospitalisation, Anticipé avant hospitalisation ou « Sans hospitalisation préalable.

- Prise en charge des soins ou du séjour, aides financières	
	Demande anticipée <input checked="" type="radio"/> En cours d'hospitalisation <input type="radio"/> Anticipé avant hospitalisation <input type="radio"/> Sans hospitalisation préalable



- Pour que la demande soit anticipée, il faudra cocher **Anticipé avant hospitalisation** et la date d'hospitalisation sera obligatoire, avec apparition d'un « i » d'information à côté de celle-ci.

— Prise en charge des soins ou du séjour, aides financières

Demande anticipée En cours d'hospitalisation
 Anticipé avant hospitalisation
 Sans hospitalisation préalable

Date d'hospitalisation i *

Date d'intervention



« i » correspond à la date d'hospitalisation connue ou prévisionnelle

- Il sera nécessaire de bien valider le volet afin de ne pas bloquer le service d'aval dans sa réponse sur cette demande.

Valider

4 2^{ème} méthode : Dans Action sur le dossier

Vous avez aussi la possibilité de modifier la demande directement sur **Actions sur le dossier** en cliquant sur **Demande anticipée**.

Actions sur le dossier

Transfert Patient	Transfert au MT
Imprimer le dossier	Expertise
Créer dossier GA	Annuler le dossier
Demande anticipée	RAD avant SMR

Vous aurez alors 3 choix possibles de demande anticipée ainsi que la date d'hospitalisation connue ou prévisionnelle à renseigner.

5 Visibilité dans le TDB Prescripteur

Vous retrouverez les demandes anticipées dans votre tableau de bord dans l'onglet **Anticipées**

Demandes en cours		Anticipées	Retour à domicile avant SMR	Patients sortis	Archivées	Annulées					
Plan blanc	Pb Infectieux	N°	Statut	Identité	Création	Hospit.	Admiss.	Remplissage	Unités contactées		
<input type="checkbox"/>					26/10/2020	03/09/2021	03/09/2021	Dossier Validé	1		